

Les viticulteurs satisfaits du dispositif antigrêle

Mercredi 16 mars 2016 par [Juliette Cassagnes](#)

Article mis à jour le 22/03/2016 09:54:11

[Lire plus tard](#) [Commenter](#) [Imprimer](#) [Envoyer](#)   



Un générateur anti-grêle installé en Bourgogne - crédit photo : Cavb

Les viticulteurs bourguignons ont dressé le bilan de la lutte antigrêle pour la campagne 2015, lors de l'assemblée générale de l'Arelfa*, le 29 février 2016, à Beaune. Le quart du vignoble s'est en effet équipé, depuis 2014, d'un système de protection antigrêle au moyen d'un réseau de 53 générateurs.

Pendant l'année 2015, le système de protection antigrêle installé dans le vignoble de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire a été déclenché à neuf reprises, entre avril et septembre. Un nombre « *assez faible et similaire à 2014* », commente Charlotte Huber, chargée du dossier à la Confédération des appellations et vigneron de Bourgogne. Les épisodes annoncés n'ont par ailleurs pas eu de conséquences dans le vignoble : « *Sur les neuf alertes, on a constaté deux chutes de grêles, mais elles ont été très localisées et n'ont pas provoqué de dégâts* ».

Pour renforcer le dispositif au sud, deux nouveaux générateurs vont être installés au printemps 2016 dans le secteur du sud Chalonais, portant à 55 le nombre total. Au nord, la zone couverte s'étend jusqu'à la Côte de Nuits. Avec ces nouveaux générateurs, 13 000 hectares de vignes environ, sur les 40 000 hectares que compte le vignoble, seront dorénavant couverts.

Un bon rapport qualité-prix

Après deux ans d'utilisation, les viticulteurs continuent de croire en l'efficacité du dispositif : « *Ils sont satisfaits et veulent continuer, témoigne Charlotte Huber. Même s'il n'y a pas eu de très gros épisodes de grêle pour le vérifier, il n'y a pas eu non plus de vignes grêlées. Il y a une telle crainte d'un éventuel épisode de grêle que les viticulteurs veulent se prémunir, et ce système bénéficie d'un bon rapport qualité-prix.* » Jusqu'à présent, seul [un important orage de grêle, qui s'est abattu sur le vignoble bourguignon en juin 2014](#), quelques semaines seulement après l'implantation du dispositif, leur a permis de le tester : « *Sans le réseau de générateurs, les dégâts auraient été bien pires, commente Charlotte Huber. On constate que la Côte de Nuits a été épargnée, images radar à l'appui. Par ailleurs, les viticulteurs ont constaté des formes de grêlons inhabituels.* »

A LIRE AUSSI

VITICULTURE

[La Bourgogne étend la protection de son vignoble par les générateurs anti-grêle](#)

VIGNES

Les générateurs anti-grêle essaiment en Bourgogne, questionnent à Bordeaux

Les secteurs du Châtillonnais, du Mâconnais et de Chablis restent à ce jour les seuls vignobles de Bourgogne à ne pas s'être équipés de ce système de protection antigrêle.

*Association régionale d'étude et de lutte contre les fléaux atmosphériques